

## CONCOURS PHOTO 2023

Comme nous vous l'avons signalé dans notre dernière actu et sur LinkedIn, notre concours photo est lancé et cette année, nous avons le plaisir de l'ouvrir à tous nos partenaires et clients !

### CHERCHEZ L'INTRUS...

Les participants sont invités à saisir ou à mettre en scène un intrus sur un site (carrière ou autre installation industrielle), dans le cadre de leur activité.



Si ce thème vous inspire et suscite votre imagination, vous avez jusqu'au 6 octobre midi pour envoyer votre cliché à l'adresse suivante : [2a305125.encem.com@fr.teams.ms](mailto:2a305125.encem.com@fr.teams.ms)

**A VOS APPAREILS PHOTO :) !**

## EDITO

ZAD, écoterrorisme, méga-bassines, dissolution des Soulèvements de la Terre...

Autant de mots derrière lesquels se cache la notion d'**acceptabilité d'un projet sur un territoire**.

Sans garantir la décision finale qui reviendra bien sûr au Préfet ou à une juridiction, en cas de contentieux, un exploitant peut toutefois mettre en place une communication et des outils pour favoriser cette acceptabilité.

De la simple mise en valeur du projet à la coopération avec les riverains, **ENCEM propose d'accompagner les exploitants et voici quelques exemples de réalisation dans cette newsletter.**

En attendant, toute l'équipe vous souhaite un bel été !

## SOMMAIRE



CONCOURS PHOTO



OUTILS DE COMMUNICATION

# DES OUTILS DE COMMUNICATION

## POUR FAVORISER L'ACCEPTABILITÉ D'UN PROJET SUR UN TERRITOIRE

Mettre en valeur un projet pour les élus, les riverains, les parties prenantes

### PLAQUETTE PROJET

Un livret illustrant les points clés de votre projet

#### ATOUT

Disposer d'un support clair, synthétique et visuel, lors d'une rencontre avec la mairie et/ou le conseil municipal.



Informers le public non-sachant du projet et de ses impacts

### RESUMÉ ET NOTE NON TECHNIQUES DU DOSSIER ICPE AVEC INFOGRAPHIES

Des résumés et une note non techniques avec des infographies pour rendre simple et rapide la compréhension du projet et de ses enjeux

#### ATOUT

Offrir, à tout type de lecteur, l'accès rapide et visuel à un 1er niveau d'information sur le projet, ses impacts et ses dangers, puis à des informations plus techniques en les fléchant vers les différentes parties du dossier.





Être transparent sur votre activité et apporter de la connaissance

**PANNEAUX PEDAGOGIQUES  
AUX ABORDS DU SITE**

Des panneaux en langage clair et néanmoins technique pour présenter l'activité et valoriser les mesures prises pour limiter les nuisances et les atouts de l'exploitation sur la biodiversité notamment.

**ATOUT**

Apporter une information claire et qualitative sur l'exploitation et utiliser l'opportunité de cette activité humaine pour diffuser un savoir sur l'environnement : géologie, biodiversité, paysage, histoire, patrimoine industriel...



**POUR ALLER  
PLUS LOIN**

Et pour les plus ambitieux, pourquoi ne pas expérimenter la co-construction du meilleur projet, avec les riverains ?

**CO-CONSTRUIRE AVEC LES RIVERAINS  
ET LES ASSOCIATIONS LOCALES**

Un atelier pour intégrer les oppositions et co-construire, avec les habitants, le projet le plus acceptable possible

**ATOUT**

Créer les conditions favorables au débat et à l'écoute des divergences, afin d'élaborer le meilleur projet possible.

# ENCEM

## PLUS DE 40 ANS À VOTRE SERVICE

Fort de son expérience dans le domaine des carrières, ENCEM est également :

**Signataire de la charte d'engagement des bureaux d'études** dans le domaine de l'**EVALUATION ENVIRONNEMENTALE** depuis 2015 avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

**Une entreprise engagée** dans une véritable démarche de respect de ses parties prenantes conformément aux principes du Développement Durable.

ENCEM est également **labellisé LUCIE 26 000 (label RSE)**



## NOS AGENCES

### SIÈGE

**16 bis Boulevard Jean Jaurès**  
**92110 CLICHY**  
33 (0)1 44 01 47 61  
**contact@encem.com**

### RÉGION GRAND-UEST

**BORDEAUX** - 33 (0)5 56 81 90 82  
**NANTES** - 33 (0)2 40 63 89 00

### RÉGION NORD-CENTRE

**ORLEANS** - 33 (0)2 38 74 64 36  
**PARIS** - 33 (0)1 44 01 47 61

### RÉGION GRAND-EST

**NANCY** - 33 (0)3 83 67 62 32  
**STRASBOURG** - 33 (0)3 88 25 00 34

### RÉGION SUD-EST

**LYON** - 33 (0)4 78 78 80 60  
**MONTPELLIER** - 33 (0)4 99 52 62 52

[www.encem.com](http://www.encem.com)



## NOS PRESTATIONS

### DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES

- Demande d'autorisation environnementale (carrières, centrales à béton, centrales d'enrobage, projets soumis à la loi sur l'eau...);
- Demande d'enregistrement (plateformes de recyclages, ISDI...);
- Porter à connaissance de modification de conditions d'exploiter, de remise en état...
- Demande d'examen au cas par cas (extension, nouvelle activité...);
- Plan de gestion des déchets d'extraction;
- Demande de dérogation au titre des espèces protégées;
- Demande de défrichement.

### ETUDES TECHNIQUES

- Constats et simulations acoustiques;
- Mesures de l'empoussièrement dans l'environnement;
- Etudes paysagères;
- Etudes et suivis écologiques;
- Hydrogéologie;
- Audits environnementaux;
- Modélisation / phasage 3D;
- Diagnostic zone humide;
- Etude préalable à la compensation agricole.

### CONSEILS ET ASSISTANCE

- Etude de faisabilité;
- Cadrage de votre projet;
- Suivi des obligations environnementales.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Concerter VS Co-construire

**Ces deux modalités permettent de faire participer des tiers à un projet mais avec des différences d'implication, lesquelles ?**

**RÉPONSE :** La concertation permet la confrontation et l'échange sur un projet en vue de le mettre en œuvre ou de le faire évoluer. La co-construction va plus loin en produisant un travail collectivement et auquel chacun.e participe.